

Lettre des Académies

Bulletin interne de la Conférence des Académies des Sciences, Lettres et Arts



« La vocation culturelle de la France n'est pas d'être une exception, mais un modèle – dont bien des pays admettent la qualité et la pertinence, voire la mission médiatrice dans un monde profondément divisé dans le domaine des idéaux. »

Cette vocation culturelle est celle de tout le pays, de toutes ses élites, de tous ses patriotismes. La Conférence nationale des Académies des sciences, lettres et arts a donc une mission d'intérêt national, et de portée internationale, au service des valeurs qu'incarne la France.

Autour de l'Institut de France, notre Conférence et chacune des Académies qu'elle regroupe portent une partie de la responsabilité du destin de notre civilisation. »

Alain PLANTEY
Membre de l'Institut
Président d'honneur

NOUVELLES DES ACADEMIES

AIX-EN-PROVENCE

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix

Les points forts de l'Académie ont été cette année :

*Le 12 novembre 2002, une séance en l'honneur de Madame Marguerite DESNUELLE, céramologue réputée, auteur de plusieurs livres sur les faïences du midi de la France et auteur de l'inventaire des faïences du musée. Une salle porte désormais son nom.

*Le 25 mars, une conférence de Monsieur Marceau LONG, vice-président honoraire du conseil d'Etat et membre de la Commission ayant étudié le Statut Pénal du Chef de l'Etat, sur « *Le statut personnel et juridictionnel du Président de la République* ».

*Les séances publiques de réception de nouveaux membres titulaires.

Général Inspecteur ANDRE,
Président

CHAMBERY

Académie de Savoie

A propos de la statue d'Antoine Favre, le père de Vaugelas : Collaboration réussie entre la Ville et l'Académie

Le nom d'Antoine Favre n'est pas inconnu, au moins comme père de Claude Favre de Vaugelas et peut-être aussi comme ami de François de Sales.

Ce fut un juriste éminent, ses *Conjecturae* suscitèrent l'admiration de Cujas. Mais c'est le *Codex Fabrianus*, paru à Lyon en 1606, qui fit sa renommée. Favre y a exposé la jurisprudence du Sénat de Savoie de 1585 à 1610. L'ouvrage lui acquit une célébrité européenne.

Il fut président du conseil du Genevois à Annecy, puis président du Sénat de Savoie, conseiller et plus d'une fois ambassadeur du duc Charles-Emmanuel Ier.

Il se distingua aussi dans les lettres. Ses poèmes, sa tragédie *des Gordians* ont fait l'objet de travaux récents, en particulier *Les Entretiens spirituels* édités par Lance K. Donaldson-Evans à la société des textes du Français moderne.



Photographie : J. Rebecq, Académie de Savoie

L'Académie de Savoie avait pris l'initiative de faire élever une statue à Antoine Favre, peu avant l'annexion de la Savoie par la France en 1860. Cette statue se trouvait à Chambéry sur

la place du Palais de Justice, un des tout derniers édifices bâtis sous le régime sarde. La Municipalité avait décidé de donner à cette place un caractère minéral, à l'italienne, au-dessus d'un vaste parking. La statue de Favre qui est un symbole fort pour les Savoyards devait avoir une place de choix dans le remaniement de l'ensemble, ce qui n'allait pas de soi, d'autant plus qu'elle était flanquée de deux acolytes symbolisant La Science et La Jurisprudence.

Une collaboration fructueuse qui n'est pas la première, avec la Mairie de Chambéry, a permis de trouver une solution heureuse qui devrait satisfaire les éventuels visiteurs.

Quant à l'inscription qui figure sur le monument, elle est l'œuvre de la Municipalité, après consultation de l'Académie.

Robert DELOINCE,
Secrétaire perpétuel

LA ROCHELLE

Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts

Autour du bicentenaire de Choderlos de Laclos



Musée de Picardie
(Amiens)

Depuis le mois d'octobre, des sujets variés, souvent aux commémorations officielles, ont été traités dans nos séances publiques : « L'écriture de l'histoire dans *Le Rhin* de V.Hugo » par Mme Huet-Brichard, professeur à l'Université de Toulouse,

« Les Halles » par M. Leclère, « De l'Orient à l'Occident » par M. Kattan de l'Académie du Québec, « Une heure de poésie, est-ce trop ? » par M. Humbert vice-président de notre compagnie, « Alcide d'Orbigny et La Rochelle », par M. Béraud.

En mai nous commémorerons le bicentenaire de Choderlos de Laclos élu en 1785 membre titulaire de notre Académie. Quatre communications sont prévues sur des portraits de famille de Laclos, la société rochelaise à l'époque de Laclos, Laclos franc-maçon et féministe, Laclos et

les fortifications. Enfin l'année de l'Algérie sera célébrée par une conférence de Mme Wright, professeur et doyen honoraire à l'Université de Dublin sur « Fromentin, peintre orientaliste ».

Des réunions mensuelles ont réuni les membres titulaires sur des sujets se rapportant à leurs activités actuelles ou passées. Ces deux dernières années, nous avons élu cinq nouveaux membres : Sylvie Denis, archiviste municipale, le général Philippe Mounier, Bernard Dat, spécialiste de l'histoire maçonnique, Alain Hoccart, ancien haut fonctionnaire européen, Eric Gadras, maître de conférences honoraire d'allemand.

Enfin les *Annales 2002* de l'Académie vont paraître : elles se veulent un hommage à notre ancien président, Charles Mavaut.

Jean FLOURET, président

NANCY

Christiane DESROCHES-NOBLECOURT à l'Académie Stanislas

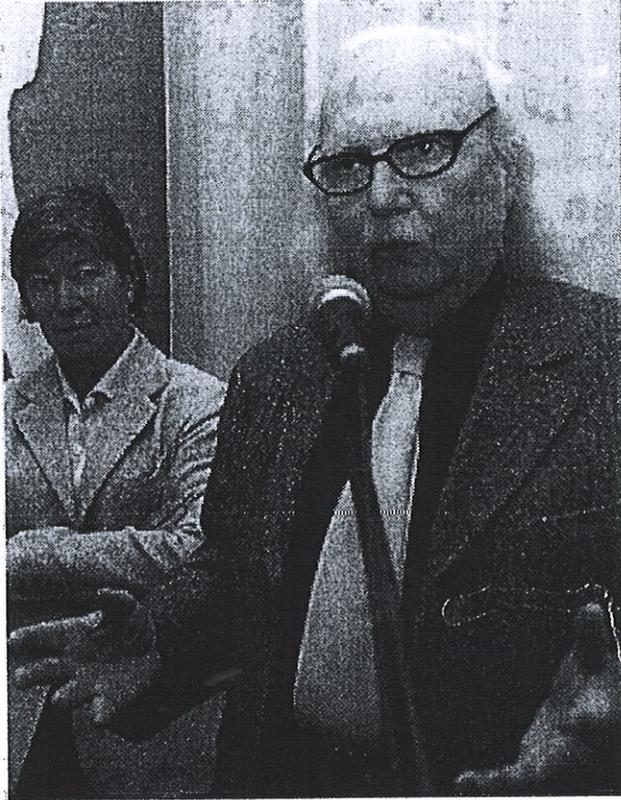
A l'occasion de sa séance publique et solennelle de printemps, l'Académie Stanislas réunie au Palais du Gouvernement, accueillera pour une conférence consacrée à la notion de patrimoine, Madame Desroches-Noblecourt associé correspondant national de l'Académie nancéenne.

PRIX DES ACADEMIES

CLERMONT- FERRAND

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont

REMISE DU PRIX MEGE à Alain REY



Anne Courtyllé et Alain Rey

Lors de sa séance solennelle du 22 janvier 2003, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont a mis son Prix Mège, qui couronne une carrière, à Alain REY (d'origine auvergnate par sa mère), l'homme du Robert, le « maître des mots », dont toute la vie a été consacrée à l'étude des mots. Chacun peut écouter sa chronique matinale à France Inter, *Le Mot de la fin*, où il distille avec esprit des vérités stimulantes sur les mots et sur notre langue.

Les dernières séances mensuelles ont été riches avec des sujets de communications variés : J.N. Toulon, *Le Moyen-Orient, terre de confrontation*, F. Gibert, *Thévenot et les vitraux Montferrand*, N. Vidal, *Les volcans du Cantal*, O. Troubat, *La dépopulation de l'Auvergne au XIV^e siècle* ou encore P. Barnola et J.P. Guillet, *Le hêtre tortillard...* Nous avons aussi pu bénéficier de « scoops » avec les dernières fouilles de Souvigny et la découverte d'un tableau dans la sacristie de Murol.

Le conseil est très occupé par un toilettage des statuts et diverses commissions (patrimoine, communication, travaux...) utilisent les compétences aussi nombreuses de l'Académie. Avec un objectif nécessaire au début du XXI^{ème} siècle : allier tradition et modernité !

Anne Courtyllé, président

DIJON

Académie des Sciences, Arts et belles-Lettres

C'est au cours de sa séance solennelle, qui s'est tenue le samedi 11 janvier 2003 dans la salle des Etats de Bourgogne à l'Hôtel de Ville, que l'Académie a remis son prix 2002 - sur le thème « **Le corps humain dans l'art contemporain** »-, à Paul Ardenne, maître de conférences à la faculté d'Arts d'Amiens, en présence de François Rebsamen, maire de Dijon.

Le Prix 2003 a pour thème : « **La danse, un patrimoine, un art vivant** ».

Ce prix récompense une œuvre artistique, littéraire ou scientifique, écrite ou présentée en langue française, inédite ou antérieurement diffusée, livre, mémoire, ensemble de livres ou de travaux, œuvre d'art ou ensemble d'œuvres d'art.

Date limite de dépôt des candidatures, 30 septembre 2003.

PORTRAIT D'UNE ACADEMIE

VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS

Le rôle de l'Académie dans la vie culturelle régionale

Fondée en 1677 et élevée au rang d'Académie Royale par Louis XIV **en 1695**, l'Académie compte en principe quarante Membres « titulaires », des Membres d'Honneur et quelques deux cents Membres associés. Il va sans dire (mais cela va encore mieux en le disant) qu'elle est ouverte aux femmes comme aux hommes.

S'ils ont des formations ou des *cursus* différents, tous et toutes ont en commun un goût pour **la recherche**, et, bien entendu, un réel attachement à **notre région**.

Rappelons que le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Villefranche est, de droit, Président d'Honneur.

L'Académie : un lieu de rencontre et d'échanges

Dans l'esprit de beaucoup de gens, aujourd'hui encore, l'Académie est surtout connue pour ses **séances publiques, traditionnellement fixées au deuxième samedi du mois**, au cours desquelles un conférencier présente une communication, et qui sont suivies par un large auditoire.

Mais ces séances publiques ne sont pas, tant s'en faut, la seule activité et la seule raison d'être de l'Académie. Il suffit, pour s'en persuader, de se rendre aux **permanences du mercredi matin** (de dix heures à midi) : on peut y rencontrer un chercheur ou un bibliophile, un thésard ou un journaliste, venu consulter un des membres titulaires présents ou faire une recherche dans notre **bibliothèque** qui comporte un fonds ancien et qui s'enrichit constamment.

Ces **échanges** et ces **recherches** portent sur les domaines les plus variés : histoire nationale ou locale (y compris la petite histoire), archéologie, beaux-arts, généalogie, littérature, géologie...

Son aire d'influence

C'est d'abord le Beaujolais, dans ses dimensions géographiques et historiques : c'est-à-dire tout l'arrondissement de Villefranche (de la Dombes au Roannais), et quelques cantons limitrophes (dans le Rhône et l'Ain, notamment).

Mais grâce à l'impact de ses publications et du fait de son appartenance à la **Conférence Nationale des Académies de Province**, l'Académie de Villefranche a un rayonnement qui s'étend bien au-delà des limites de notre région.

Son organe de liaison : La 'Lettre' trimestrielle

Outre le Bulletin annuel, l'Académie édite une **'Lettre' d'information trimestrielle** destinée en principe à ses seuls Membres, mais que nous avons décidé de diffuser à tous ceux et celles qui, par leur fonction, ont une responsabilité dans les domaines de la culture, de l'information et de la communication – pour peu qu'ils le souhaitent.

Cette Lettre trimestrielle contribue à faire connaître les échanges et les recherches individuelles dont nous avons parlé plus haut.

Gérard BACOT

LES ACADEMIES ET LEURS MEDAILLES

BESANCON

A l'occasion de son 250^{ème} anniversaire, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté a fait frapper par la Monnaie de Paris deux médailles. A l'origine en or (valeurs 350 et 250 livres), ces médailles étaient destinées à récompenser, l'une un morceau d'éloquence en prose, l'autre une dissertation littéraire sur un sujet imposé par l'Académie. Leur première frappe a été financée par un don effectué le 11 septembre 1752 par le duc de TALLARD, protecteur de l'Académie.

La plus grande a un diamètre de 50 mm. Elle est à l'avvers aux armes du duc : un écu ovale de gueules à la croix engrêlée d'or, entouré des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, sur manteau de pair, le tout surmonté de la couronne ducale ; en exergue *MAR..JOS. DUX DE TALLARD FRAN.PAR.ET COMIT. BURGUND.PRO REX* (1) Au revers : *PRAEMIUM IN ACADEMIA VESONTINENSI CONSTITUTUM*. La plus petite, d'un diamètre de 41 mm, porte à l'avvers les armes de la Ville de Besançon et au revers : *PRAEMIUM ARTIUM IN ACADEMIA VISONTINA*.

En 1883, Auguste CASTAN (2) ayant retrouvé à la Monnaie de Paris les deux coins qui avaient servi à la frappe du XVIII^{ème} siècle, l'Académie pensa les utiliser mais le projet fut écarté en raison du coût de l'opération. Il fut repris en 1890 par le président Jules GAUTHIER (3). Vingt-cinq médailles de grand volume et soixante de petit module furent frappées. Une nouvelle frappe de cinquante grandes médailles et cent petit module furent frappées. Une nouvelle frappe de cinquante grandes médailles et cent petites eut lieu en 1906. La dernière frappe, celle des exemplaires offerts lors de la réunion de la Conférence Nationale des Académies, est de janvier 2002.

Professeur Jean-Pierre MAURAT,
ancien président

1. Marie-Joseph, duc de Tallard, pair de France et représentant du roi pour le Comté de Bourgogne.

2. Bibliothécaire de la Ville de Besançon, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

3. Directeur des Archives du Doubs, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

